

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 28 AVRIL 2014

❧❧❧

#### Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANITA, Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

#### Délégations de vote :

Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Francis MARQUES.

❧❧❧

### 4C - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2014 - ASSAINISSEMENT

Monsieur DALL'ACQUA Jean-Jacques expose que le projet de Budget Primitif 2014 du Service Annexe de l'Assainissement est équilibré comme suit :

#### SECTION INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 1 335 344 €

Dont : 1 087 344 € de dépenses d'équipement et 248 000 € de remboursement de dette en capital.

- Recettes : 1 335 344 €

#### Dépenses :

Parmi les principaux programmes on peut citer :

Modernisation des réseaux rues Camou / Palassou : 200 000 €  
Réfection EP rues Gal Bordes, 14 Juillet, Gassion, Aspe : 445 844 €  
WC Jardin Public : 100 000 €

.../...

**Recettes :**

Les amortissements : 418 336.36 €  
L'excédent 2013 reporté : 220 243.89 €  
L'emprunt : 696 763.75 €

**SECTION D'EXPLOITATION :**

- Dépenses : 1 437 423.16 €
- Recettes : 1 437 423.16 €

**Dépenses :**

Les charges de fonctionnement baissent de 2.7%. Dans le détail le poste 011 baissent de 5.75 %, le chapitre 012 est en diminution de 1.4 %, les autres chapitres (66, 67) restent stables.

**Recettes :**

Les diverses recettes d'assainissement, à l'exception de la redevance d'assainissement, restent relativement stables. La redevance d'assainissement, variable d'ajustement du budget, est portée à 866 423.16 €  
Le prix global du m<sup>3</sup> reste au niveau de 2013, à savoir 1,49 €.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **ADOpte** le Budget Primitif 2014 du Service de l'Assainissement ci-dessus, arrêté aux montants cités,
- **FIXE** le prix du m<sup>3</sup> à 1,49 € HT,
- **PRECISE** que les tarifs prévus sur la grille tarifaire joint en annexe sont applicables sur les factures émises au cours de l'année 2014.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 28 avril 2014.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 03/ 05/ 2014**

**Hervé LUCBÉREILH**